



Paris, le 19 décembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et FSC France signent un partenariat pour renforcer leurs engagements en faveur de la gestion durable des forêts

Cette nouvelle alliance marque une étape significative dans l'engagement des Parcs naturels régionaux pour la préservation et la valorisation durable des ressources forestières.



Depuis plus de cinquante ans, les Parcs naturels régionaux de France, qui rassemblent 59 parcs sur l'ensemble du territoire, œuvrent pour la gestion et la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager, soutiennent le développement des territoires et la promotion d'une exploitation des ressources respectueuse de l'environnement.

FSC France et la Fédération des Parcs partagent des valeurs communes très fortes : la concertation et le dialogue avec tous les acteurs, au plus près des citoyens, afin de trouver l'équilibre nécessaire entre les fonctions environnementales, sociales et économiques des territoires. Nos deux organisations sont ainsi convaincues que la concertation est le moyen le plus pragmatique de prendre des décisions acceptées, opérationnelles et efficaces, dans le contexte d'un avenir incertain soumis aux effets du changement climatique.

Un partenariat a donc été concrétisé entre les deux structures le jeudi 19 décembre 2024, avec la signature de la convention en présence de Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Eric Brua, Directeur, Philippe Gamen, Président délégué, Eric Brua directeur, Julien Chesnel, Référent Forêt de la Fédération, Carole Fonta, Présidente de FSC France, Aurélien Sautière, Directeur exécutif de FSC France, ainsi que tous les membres du bureau de la fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Il constitue la suite logique de l'adhésion réciproque entre la Fédération et l'association FSC France : la Fédération ayant rejoint la gouvernance de FSC France en octobre dernier, et FSC France allant devenir membre de la Fédération en décembre 2024. Il intervient également quelques jours seulement après

l'obtention de la certification FSC de Gestion forestière du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, que nous félicitons pour leur démarche et leur engagement.

Ce partenariat est une reconnaissance de l'importance croissante de la certification FSC au sein des politiques publiques et des initiatives locales pour les forêts et la biodiversité. Il sera décliné en actions communes visant à favoriser la concertation territoriale, à préserver la biodiversité forestière et à développer des filières de bois local certifié.

« La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est un acteur clé de la préservation de la biodiversité et des espaces naturels en France. Nous sommes ravis de leur engagement à nos côtés pour porter ensemble des actions pour des forêts plus résilientes. Grâce à leur ancrage territorial et leur capacité à coconstruire des actions avec l'ensemble des acteurs concernés, nous espérons pouvoir mieux soutenir les territoires dans la préservation des forêts, essentielles pour notre avenir. Notre réseau de membres, qui rassemble des acteurs très divers est également un terrain idéal pour permettre à la Fédération de renforcer la coopération à la fois avec les ONG et les acteurs de la filière forêt-bois » a déclaré Aurélien Sautière, Directeur exécutif de FSC France.

Pour Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux, *« la forêt occupe une place très importante dans nos Parcs naturels régionaux, par la superficie qu'elle représente mais aussi par sa dimension culturelle et économique ainsi que son rôle écologique. Les élus et techniciens des Parcs travaillent en étroite relation avec l'ensemble de la filière pour trouver le bon équilibre entre exploitation du bois et maintien de la biodiversité et des paysages. Ce partenariat avec FSC France s'inscrit parfaitement dans cette démarche et vient la renforcer encore. »*

Contacts presse :

Mathilde Verquere, FSC France, 06 43 50 28 09, info@fr.fsc.org

Pierre-Paul Castelli, fédération des Parcs naturels régionaux de France, 06 83 84 01 77

Les 59 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 5000 communes, 5,2 millions d'habitants et 10 millions d'hectares, soit 16,2 % du territoire France hexagonale, Guyane & Martinique, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2250 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 27 rue des Petits Hôtels – 75010 Paris – 01 44 90 86 20 www.parcs-naturels-regionaux.fr

À propos de FSC France

La certification FSC est la certification la plus robuste et reconnue par les acteurs de la société civile pour la préservation des forêts et la traçabilité des produits bois. Plus de 160 000 000 hectares sont aujourd'hui certifiés FSC dans le monde (plus de 120 000 en France), et plus de 60 000 entreprises ont une certification de traçabilité (certification Chaîne de contrôle, dont plus de 900 en France). En France, tout type de gestionnaire forestier a obtenu la certification FSC et le nombre d'hectares certifiés est en forte croissance. En utilisant des bois certifiés FSC, toutes les entreprises de la filière, de la forêt jusqu'aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage participent à la mise en place de pratiques plus vertueuses pour préserver les valeurs environnementales et sociales des forêts de France et du monde et ainsi répondre aux demandes de leurs clients.

www.fr.fsc.org